



Rue Victor Hugo (vers la rue Pierre Giry)

**Stationnement possible après
l'arrêt de bus Résidences**



Rue Victor Hugo (depuis l'avenue des Viennes)

**Stationnement possible sur les places existantes,
dans le sens unique de circulation.**



Entrée du Boulevard Pierre de Coubertin (face au Fun'Ados)

**Stationnement interdit sur les places existantes
(pour permettre le passage des bus durant les
travaux) et sur le trottoir adjacent.**

**Stationnement autorisé hors chaussée, sur le
trottoir opposé et dans le sens de la circulation*.**

**(autorisation exceptionnellement accordée pendant la durée des travaux,
encadrée par l'arrêté municipal n° 2022-98)**